

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION : PROJETEUR-TEUSE BIM - CET CORPS D'ÉTAT TECHNIQUE

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

En partenariat avec le centre Gustave Eiffel et l'Université Gustave Eiffel. - La formation se déroule au lycée Jean Monnet à Montrouge et à Marne la Vallée.

OBJECTIFS

- Participer à l'élaboration du projet avec l'ingénieur chargé d'affaires et mener à bien les études des réseaux électriques, climatiques, CVC à partir d'un dossier technique.

- Proposer des solutions techniques adaptées, conformes aux règlements et normes en vigueur.

- Réaliser des plans, des schémas de principe, l'analyse fonctionnelle et le dimensionnement des réseaux et systèmes. Etablir la nomenclature du matériel.

Le projeteur en bureau d'études est, sous la direction du responsable du Bureau d'Etudes, responsable de la production du dossier de plans de tout ou partie d'un projet. Le projeteur utilise essentiellement l'outil de DAO-CAO.

Lorsqu'il intervient sur les lots techniques, il analyse les réseaux, détecte les conflits et propose des solutions techniques et participe aux réunions de coordination et de synthèse. Il peut intervenir en phase d'avant projet, participer au chiffrage de tout ou partie de l'ouvrage, réaliser des documents d'exécution.

Le projeteur est très souvent autonome, capable d'exercer un autocontrôle des plans qu'il produit.

CONTENU

UE1 Communication et Gestion du projet

UE1-1 Savoir communiquer oralement et par écrit

UE1-2 Anglais technique bâtiment

UE1-3 Gestion de la Qualité, Santé & sécurité du Travail

UE1-4 Notion de durabilité pour les corps d'état technique

UE2 Représenter - Dessiner

UE2-1 Synthèse des corps d'état technique et validation

UE2-2 Notions de géométrie descriptive

UE2-3 Normes et principes du dessin des corps d'état technique

UE3 Etablir le cahier de charges - Evaluer les charges

UE3-1 Technologie des réseaux techniques

UE3-2 Principes de conception des réseaux techniques

UE3-3 Aspects normatifs de mise en œuvre des réseaux techniques

UE4 Dessiner en respectant les normes en vigueur

UE4-1 CAO/DAO - Autocad

UE4-2 Coordination BIM

UE4-3 BIM

UE4-4 Projet PRO - Incendie

UE5 Participer au dimensionnement d'une structure

UE5-1 Conception réseau CVC

UE5-2 Conception réseau Electricité

UE5-3 Conception réseau Plomberie

UE6 Projet "Bâtiment et technologies numériques "

UE7 Projet tuteuré

PUBLICS

- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Promotion par Alternance (Pro-A)

DURÉE

De 1580 h, dont 980 h en entreprise

DATES

Date de début : 23 septembre 2024

Date de fin : 21 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Niveau 5 (ex III)

Etre titulaire d'un BAC +2 dans les domaines du bâtiment en lien avec les systèmes techniques (électricité, CVC, plomberie...)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 6 (ex II)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
Licence Professionnelle Projeteur BIM

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les logiciels utilisés dans le cadre de la formation :

AUTOCAD - REVIT – TEKLA - DYNAMO - ATTIC - AUTODESK (Robot...) – ALLPLAN – STABIPLAN

Vous pouvez candidater en déposant vos CV et lettre de motivation en cliquant directement en haut de la fiche sur : nous contacter.

Et sur le site du Centre Gustave Eiffel :

<https://www.centregustaveeiffel.fr/inscription>

COÛT

Nous consulter

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Sophie Daniele

Téléphone : 01 41 17 44 25

Email : sophie.daniele1@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole MARIE

contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.

Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.

